



Editorial

Année de reprise avec plus ou moins de retour à une situation acceptable ??? Non, car nombre de pratiquants ne sont pas revenus malgré vos efforts pour les solliciter.

Ce n'est pas votre faute : la crainte du virus, de sa propagation ont pris le dessus sur l'envie et le besoin de faire de l'activité sportive. Ne rien faire est aussi un choix que l'on retrouve parmi les personnes qui n'ont pas repris le chemin des clubs...

Pour vous soutenir, PMCS a orienté encore une fois son action sur la fidélisation et le recrutement. Aucun doute que la prochaine saison aura les mêmes repères !

Merci à vous tous bénévoles dirigeants qui avez donné de votre énergie à votre club. Par vos actions à l'intérieur de PMCS certains clubs ont dépassé le nombre de licences de 19-20 ; pour les autres vous avez semé des graines qui, souhaitons-le, vous permettront à la rentrée de voir revenir tous vos adhérents -voire plus-.

Dans les 2 cas, tous nos clubs du 17 ont permis de retrouver la joie de se revoir dans l'effort !

Encore Merci et profitez bien pour passer de Bonnes vacances !

Francine

Sommaire

- Page 1 : Les dates à retenir.
- Page 2 : Tarifs 2022-2023, Animations départementales, JST
- Page 3 : Accompagnement des associations et animatrices/teurs
- Page 4 : Bons magasins U Pass'Sport 2022
- Page 5 : Annonces

CODEP EPGV 17
13 cours Paul DOUMER
17100 SAINTES
Tél : 05 46 74 99 64
Codep.gv17@gmail.com
www.sport-sante.fr/epgv/charente-maritime
www.facebook.com/CodepEPGV.CharenteMaritime

GV 17



Juln
2022
66/C

Les dates à retenir

Fermeture estivale du Secrétariat :

Du 13 juillet au 8 août 2022

Date de reprise des activités en club :

Jeudi 1er septembre 2022

Marche départementale :

Dimanche 25 septembre 2022 à St Porchaire

Accueil à partir de 9h, distribution de l'en-cas, échauffement, départ à 10h.

L'apéritif sera offert par le Codep au retour, pique-nique à apporter.

Organisée dans le cadre de Sentez-Vous Sport (SVS), mis en place par le CNOSF.

C'est gratuit, mais il faut s'inscrire, soit en groupe soit en individuel. Le bulletin d'inscription et l'affiche seront envoyés prochainement aux clubs par mail.

Assemblée Générale Codep :

Samedi 8 octobre 2022

L'AG du Codep se tiendra à **Montils**

La convocation sera envoyée aux présidents des clubs fin septembre.

Journée Sport Tendance :

Dimanche 16 octobre 2022

(infos en page 2)



Tarifs saison 2022/2023

Affiliation

De 0 à 50 licenciés	49 €
De 51 à 100 licenciés	60 €
De 101 à 300 licenciés	70 €
De 301 à 500 licenciés	80 €
501 licenciés et plus	90 €

Licences individuelles

Adultes et dirigeants	23.00 €
Enfants (- de 18 ans au 01/09/22)	18.00 €
Animateurs	38.00 €

Part Départementale

À ajouter au prix de chaque licence :

0.60 €

La licence individuelle se voit augmenter de 0.50 € pour cette nouvelle saison.

La Fédération va envoyer les documents de ré-affiliation ainsi que les documents de licences.

Quelques dates à retenir :

- **15 juin** : ouverture de la ré-affiliation sur I-Réseau
- **15 juillet** : ouverture des paniers de licences sur I -Réseau
- **1er septembre** : Ouverture de la validation des licences

Attention : Lorsque vous saisissez les licences sur la plateforme I-Réseau, pensez bien à **enregistrer TOUTES les personnes « dirigeants » du club en sélectionnant "Licence Dirigeant"** et y intégrer la fonction de la personne.

Animation Départementale

DATE	THEME
16/10/2022	JST : Danse africaine, Hip hop, Danse en ligne et Tai-chi
27/11/2022	Step le matin / Stretching postural de la méthode J Pierre Moreau l'après midi
22/01/2023	HIIT le matin/ Abdos hypopressifs l'après midi

Journée Sport Tendance

Dimanche
16 octobre
2022

**Journée ouverte à tout licencié(e)
 animatrice/teur ou pratiquant, tarif 5 €**

Programme : **Danse Africaine / Hip hop / Danse en ligne / Tai-chi**
 (détail envoyé par mail)

Le pique-nique sera tiré du sac.

A tous les clubs,

L'affiche jointe à cet envoi est à mettre dans les salles pour informer vos pratiquants ou dans les endroits que vous jugez stratégiques.
 N'oubliez pas d'inviter vos adhérents à participer !

Animatrices, animateurs, nous en faisons un moment de rencontre avec vous.

Inscriptions : Il est possible de le faire individuellement ou en groupe.
CLOTURE LE 10 octobre 2022.

Accompagnement des associations

Fin du certificat médical

A compter du 1^{er} septembre 2022, Le questionnaire de santé devra être rempli par tous les licenciés mineurs et majeurs. Si toutes les réponses sont négatives, le licencié doit remettre au club son attestation complétée et signée. A défaut, il est tenu de produire un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport, de moins de 6 mois.

Modèle de statuts et de règlement intérieur

Vous souhaitez modifier ou créer les statuts ou le règlement intérieur de votre association ?
N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Comité Départemental pour recevoir un modèle de :

- o [Statuts fédéraux](#)
- o [Règlement Intérieur](#)

Modèle de CDII et CDDI de remplacement

Afin de préparer votre rentrée contactez le Comité Départemental pour vous procurer :

- Un [modèle de contrat CDI intermittent](#)
- Un [modèle de contrat CDD intermittent de remplacement](#)

Impact Emploi

Préparez vos plannings de la prochaine saison sportive, rédigez les nouveaux avenants si besoin et fiches navettes afin que le service de gestion de paie mis à disposition par votre Codep soit opérationnel dès septembre.
La fiche navette et le calendrier de la nouvelle saison vous ont été envoyés par mail.

Accompagnement des animatrices/animateurs

La carte professionnelle : Une obligation !

Votre Carte pro arrive à échéance ?
Vous n'en avez pas encore ?

Pour demander gratuitement sa carte, rien de plus simple ! RDV sur <https://eaps.sports.gouv.fr/>
En cas de contrôle Jeunesse et Sport, si vous ne présentez pas une carte professionnelle à jour, vous vous exposez à une peine maximum d'un an de prison et 15 000€ d'amende (Articles L212-8 et L212-12)

Programme de Formations Régionales 2022-2023

Vous souhaitez vous former la saison prochaine en Step Energy, en LIA Aéromove, au module Commun APA, vous spécialiser sur le public Senior, etc. ?

Le PRF 2022-2023 est paru. Vous l'avez reçu dans votre boîte aux lettres !
N'hésitez pas à vous adresser à l'AFDAS (l'opérateur de compétences de la branche sport) pour contrôler le financement possible par l'intermédiaire de votre club employeur EPGV. Celui-ci pourra saisir un dossier de prise en charge sur son compte dédié.

La demande doit être faite le plus tôt possible c'est à dire avant le début de la formation.

Cumul d'emplois :

Les animatrices/teurs qui cumulent plusieurs emplois, ont l'obligation d'informer leurs employeurs de leurs autres emplois. Il convient de fournir à l'employeur principal la liste des interventions dans les autres clubs.

Partenariat Magasins U

Le CODEP GV Charente Maritime a signé des conventions avec l'Hyper U de Saintes et La Rochelle Beaulieu ainsi que le Super U de Gémozac dans le cadre de leur action :

« **Licences sportives 2022** ».

Ces magasins U s'engagent à rembourser une partie de la licence sportive des personnes détentrices de leur carte de fidélité U.

Du 29 août au 17 septembre 2022

Le client reçoit un bon de réduction par tranche d'achat :

Hyper U Saintes offre un bon de **3 €** à partir de **70 € d'achat**.

Super U Gémozac offre un bon **3 €** à partir de 70 € d'achat,

5 € à partir de 100 €, **8 €** à partir de 150 € et **12 €** à partir de 200 €.

Ces bons sont cumulables dans la limite de 4 par licence et ne peuvent être fractionnés.

Le pratiquant remet son bon de réduction (ou ses bons) au club qui saisira sa licence.

Le club procède à la déduction sur le montant de la cotisation puis **envoie les bons au CODEP avant le 15 octobre 2022 : date IMPERATIVE sous peine de non-validité**

Celui-ci sera remboursé lorsque le CODEP aura reçu le versement par les magasins.

Les bons de réduction sont des justificatifs, aucune copie ne sera acceptée.

PARTENARIAT 2022 CODEP EPGV 17

DU 23 MAI AU 11 JUIN ET DU 29 AOÛT AU 17 SEPTEMBRE 2022

HYPER U SAINTES



Avec votre Carte U, recevez un bon de réduction¹⁾ à valoir sur votre licence sportive 2022/2023²⁾.

3€
A partir de
70 € d'achat (U)



Le Pass'Sport 2022 Jeunes licenciés



Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de **50 euros** par enfant ou jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive affiliée et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2022 à juin 2023.

Il s'adresse :

Aux **enfants de 6 à 17 ans** révolus qui bénéficient de :

▶ l'allocation de rentrée scolaire.

Aux **enfants de 6 à 20 ans** révolus qui bénéficient de :

▶ l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

Aux **adultes de 18 à 30 ans** révolus qui bénéficient de :

▶ l'allocation aux adultes handicapés.

Cette aide est versée directement au club en contrepartie d'une réduction immédiate accordée à un jeune qui vient s'inscrire dans l'association

Comment se faire rembourser le Pass'Sport ?

Le club devra effectuer début juillet une déclaration en ligne pour se porter volontaire sur le site : www.sports.gouv.fr/pass-sport

Il demande le remboursement du Pass'Sport via le site internet pour tous les jeunes éligibles ;

Annonces

Vous êtes un club qui cherche une animatrice pour la rentrée, ou pour un remplacement temporaire : vous trouverez ci-dessous des personnes ressources. Leurs coordonnées vous seront communiquées via le Codep

Nom	Prénom	Secteur	Formation
BARIL	EMMA	St Ouen d'Aunis (Fouras-Sud Vendée)	CQP
LOPEZ	HERVE	La Rochelle/ Rochefort	CQP
MARTIN	LAETITIA	Forges	CQP
PALLEUX	CANDICE	La Rochelle	CQP
HARLY	CLAIRE	Saintes	CQP
THOMAS	SONIA	Frontenay RR Surgères	CQP
BATAILLE	DEBORAH	Gémozac	BE
DIBY	CAROLE	SAUJON	CQP
DENECHAUD	BENEDICTE	ETAULES	BP
FITTE DUVAL	JEAN MARC	Montguyon	BE
MARTIN	ANNABELLE	Mrambeau	Diplôme fédéral GV
MARTINET	ERIC	Saintes	BE

Animatrices clubs GV :

Claire Ossuna 06.60.29.96.32 cherche cours sur la Rochelle et dans un rayon de 20 kms, le mercredi et jeudi matin.

Martine Guiraud 06.85.04.96.96. Recherche autour de St Rogatien, La Jame, Dompierre, les mardi et jeudi soirs. Cours EPGV et spécialités Pilates.

Nelly Mionzé 07.89.22.83.28 cherche cours adultes et seniors, dans un rayon de 25kms autour de St Just. du lundi au jeudi.

Rachel Naci 06.31.61.01.44 ou rachel.robert@sfr.fr cherche cours en journée, autour de la Tremblade dans un rayon de 20 kms.

Sylvie Actis 06.08.80.71.40 cherche cours de Cardio Renfo, Pilates, Stretching/gym douce le mardi, jeudi et le vendredi après-midi et soirée autour de Chatellaillon Plage.

Matériel :

Le club Les Eduts vend 10 steps noirs pour 70 € et donne steps en bois fabriqués par le club.
 Contact : Sandrine Michelet : 06.77.53.42.74

Le club de Sauzelle vend matériel pour le renforcement musculaire.
 Contact : Hélène Bringollet : 06.27.43.43.44

Animatrice vend livres de gym 5€ ou 10 € l'unité.
 Contact : Corinne : 06.33.53.87.60 ou corinnehoff9@gmail.com

